



2020-09-14

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 septembre 2020 à 19 h 30 à la salle du conseil, située au 535, Route 323, Namur, et à laquelle sont présents les membres suivants :

M. MARTIN MEILLEUR

**M. GUY GAUTHIER
M. STEVE LEGGETT**

Sont absents: M. SÉBASTIEN DESORMEAUX M. SÉBASTIEN DAUDLIN M^{ME} JOSÉE DUPUIS

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence du Maire, **M. GILBERT DARDEL**

La Directrice générale adjointe / Secrétaire-trésorière adjointe, **M^{ME} ANNIE DECELLES** est aussi présente.

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 10 août 2020
- Période de questions d'ordre général
- **Résolutions :**
 - Demande de la firme APUR pour modifier le règlement de zonage numéro 198-126
 - Demande d'appui du Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides
 - Demande pour corriger un ponceau - matricule 9485-10-8619
 - Demande d'appui par L'Association des groupes de ressources techniques du Québec pour une demande au gouvernement du Québec d'une programmation Accès-Logis
 - Demande d'appui par le Club Quad Petite-Nation
 - Achat de bottes pour le Service de sécurité incendie
 - Programme d'aide à la voirie locale - PPA-CE
 - Asphaltage de rues
 - Club de marche "Les "Pas" d'amis" - Défi Cubes Énergie 2020
 - Demande d'appui par la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk - Plaisirs Plein Air
 - Remplissage de piscine
 - Demande de soumission pour un notaire - Matricule 9385-60-8487
- **Finance :**
 - Approbation des comptes payables
- Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour
- Rapport du maire
- Période d'intervention des membres du conseil
- Levée de la séance

* * * * *

2020-09-101 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE L'ordre du jour soit adopté tel que présenté, avec dispense de lecture, et il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité



2020-09-102 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT que la Directrice générale adjointe/ Secrétaire-trésorière adjointe a remis copie du procès-verbal de la séance du 10 août 2020, au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et qu'en conséquence elle est dispensée d'en faire la lecture ;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le procès-verbal de la séance du 10 août 2020 soit approuvé, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

2020-09-103 DEMANDE DE LA FIRME APUR POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 198-126

CONSIDÉRANT la demande de la Firme APUR pour modifier le règlement de zonage numéro 198-126;

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE La directrice générale adjointe envoie un accusé de réception de la demande de modification du règlement de zonage numéro 198-26.

Adoptée à l'unanimité

DEMANDE D'APPUI DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS ACÉRIQUES OUTAOUAIS-LAURENTIDES

En attente d'informations, le conseil municipal n'a pas statué sur ce point

CONSIDÉRANT la demande d'appui du Syndicat des producteurs acéricoles Outaouais-Laurentides afin de sensibiliser le gouvernement du Québec à l'urgence de cultiver les érablières publiques et protéger le potentiel acéricole de nos forêts;

Il est proposé par

QUE Le Conseil municipal de Namur adopte cette résolution qui confirme notre appui à la demande du SPAOL, soit que le gouvernement adopte dans les plus brefs délais une politique dont l'objectif serait la culture des érablières publiques et la protection du potentiel acéricole de nos forêts.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-104 DEMANDE POUR CORRIGER UN PONCEAU - MATRICULE 9485-10-8619

CONSIDÉRANT la demande pour corriger un ponceau;

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE Le conseil municipal autorise les travaux pour corriger le ponceau.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-105 DEMANDE D'APPUI PAR L'ASSOCIATION DES GROUPES DE RESSOURCES TECHNIQUES DU QUÉBEC POUR UNE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCES-LOGIS

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

ATTENDU QUE 70 ménages de la Municipalité de Namur ont des besoins de logements adéquats et abordables ;

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;



ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au coeur de son plan de relance économique.

QUE De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et d'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-106 DEMANDE D'APPUI DU CLUB QUAD PETIE-NATION

CONSIDÉRANT la demande d'appui du Club Quad Petite-Nation concernant la perte du droit de passage à l'intersection des routes 323 et 315;

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE Le conseil municipal appuie le Club Quad Petite-Nation dans ses démarches pour rétablir le droit de passage à l'intersection des routes 323 et 315 auprès des organismes concernés et des paliers gouvernementaux.

Adopté à l'unanimité

2020-09-107 ACHAT DE BOTTES POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT la soumission du fournisseur L'Arsenal;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le conseil municipal autorise l'achat de deux paires de bottes pour le service de sécurité incendie.

Adopté à l'unanimité

2020-09-108 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE 2020 - PPA-CE

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour le transport de 1000 tonnes de gravier 0¾:

- | | |
|----------------------------------|---|
| — Service d'exc. J. Lirette inc. | Prix à la tonne métrique: 16.67 \$ taxes en sus |
| — Trudeau Excavation inc. | Prix à la tonne métrique: 13.75 \$ taxes en sus |

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE La soumission de Trudeau Excavation inc. soit retenue au montant de 13.75 \$ la tonne métrique taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-109 ASPHALTAGE DE RUES

CONSIDÉRANT la soumission remise par Asphalte Raymond inc.;

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE Le conseil municipal autorise la dépense de 1624.00 \$ taxes en sus pour l'asphalte de rues.

Adopté à l'unanimité



2020-09-110 CLUB DE MARCHE "LES "PAS" D'AMIS" - DÉFI CUBE ÉNERGIES 2020

CONSIDÉRANT la demande de subvention du club de marche « Les « PAS » d'AMIS » pour la réalisation de leurs activités, dont la publicité, la remise de trophées et de prix, dans le cadre du Défi cube énergies 2020;

CONSIDÉRANT que des citoyens de Namur participent à ces activités ;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QU' Une subvention au montant de 100 \$ soit versée au club de marche « Les PAS d'AMIS » pour l'année 2020, conditionnellement à ce que les municipalités de Lac-des-Plages et Saint-Émile-de-Suffolk participent également.

Adopté à l'unanimité

2020-09-111 DEMANDE D'APPUI - PROJET PLAISIRS PLEIN AIR

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk pour une demande de projet à Plaisirs Plein Air;

CONSIDÉRANT que les jeunes des municipalités environnantes pourront y participer;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le conseil municipal appuie la Municipalité de Saint-Émile-de-Suffolk dans sa demande auprès de Plaisirs Plein Air.

Adopté à l'unanimité

2020-09-112 REMPLISSAGE DE PISCINE

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire offrir le service de remplissage de piscine;

CONSIDÉRANT le rapport remis par la directrice générale adjointe;

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE Le conseil municipal demande au directeur du service incendie de préparer un protocole de sortie pour l'utilisation du camion-citerne pour le remplissage de piscine ainsi que pour l'arrosage de la patinoire et l'entretien des chemins et ponceaux.

Adopté à l'unanimité

2020-09-113 DEMANDE DE SOUMISSION POUR UN NOTAIRE - MATRICULE 9385-60-8487

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Namur a besoin d'un notaire pour corriger l'emprise de la rue des Peupliers;

Il est proposé par Monsieur Steve Leggett

QUE Le conseil municipal autorise la directrice générale adjointe à soumissionner auprès des notaires pour corriger l'emprise de la rue des Peupliers.

Adopté à l'unanimité

2020-09-114 APPROBATION DES COMPTES PAYABLES

CONSIDÉRANT que la Directrice générale adjointe / Secrétaire-trésorière adjointe atteste qu'il y a les fonds disponibles pour les dépenses ci-dessous décrites ;

Il est proposé par Monsieur Guy Gauthier

QUE Le paiement des comptes payés au montant de 0 \$ apparaissant à la liste des chèques émis soit approuvé.

QUE Le paiement des comptes à payer au montant de 44 584.34 \$ apparaissant à la liste datée du 31 août 2020 soit approuvé.

Adoptée à l'unanimité



PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR

RAPPORT DU MAIRE

PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

2020-09-115 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Martin Meilleur

QUE La séance soit levée et terminée. Il est 20 h 22.

Adoptée à l'unanimité

Gilbert Dardel
Maire

Annie Decelles
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe